

UQÀM



**Observatoire
de l'Asie de l'Est**

Note de recherche 1-2018 de l'Observatoire de l'Asie de l'Est

La relance de l'économie japonaise face au déclin de la
population : les réformes du marché du travail et
l'assouplissement des politiques d'immigration afin de
pallier le manque de main-d'œuvre

Myriam Boulianne

Observatoire de l'Asie de l'Est
Université du Québec à Montréal
Mars 2018

Résumé analytique

Historiquement, le Japon a été l'un des pays les plus fermés aux étrangers, mais cette tendance risque de changer. En effet, la dénatalité au Japon entraîne d'importantes conséquences économiques et sociales. Ce phénomène, recensé depuis les années 1970, a été peu évoqué dans les discours politiques jusqu'à tout récemment. Si les politiques publiques des trente dernières années ont tenté de prévenir et de résoudre les effets négatifs de la dénatalité, leurs résultats ont échoué. Lors de son élection en 2012, le Premier ministre Shinzo Abe a annoncé un plan prometteur afin de redresser l'économie du pays. Ses politiques sont davantage orientées vers une réforme du marché du travail qui permettrait une mobilisation accrue des ressources intérieures, mais avec le ralentissement de l'économie, le débat sur l'immigration revient sur la place publique. Voyons comment le gouvernement d'Abe, plutôt conservateur, tente d'assouplir les règles dans ce domaine, tout en restant prudent et près de sa base électorale.

Mots clés : Japon, immigration, travailleurs étrangers, *Abenomics*.

Introduction¹

Le 26 décembre 2012, Shinzo Abe est élu à la tête du pays par les députés de la Diète avec une écrasante majorité, soit 328 des 478 votes. Dix jours auparavant, le Parti libéral-démocrate (PLD), de centre-droite, avait remporté les législatives². Victorieux, le gouvernement d'Abe hérite toutefois d'une tâche colossale, puisque le Japon est aux prises avec des problèmes socioéconomiques majeurs : une population vieillissante causée par un taux de natalité extrêmement bas, une récession économique de longue date et une pénurie de main-d'œuvre importante sur le marché du travail. Dès son entrée au pouvoir, le Premier ministre Abe fait de l'économie sa priorité et annonce une importante réforme, surnommée *Abenomics*. Celle-ci repose sur trois piliers : une politique monétaire agressive qui a favorisé une dévaluation du yen, une politique budgétaire flexible et une importante réforme structurelle. Ce troisième pilier sera le plus déterminant pour la réussite de son plan, car les mesures adoptées ont pour but de relancer la productivité et la compétitivité de l'économie³. Toutefois, même si elle représente une solution efficace pour pallier le manque de main-d'œuvre, la question de l'immigration est souvent esquivée par le gouvernement actuel, quoique dans les faits, elle ne soit pas rejetée.

Le ralentissement économique des dernières décennies, conjugué à un taux de natalité extrêmement bas, ramène sur la place publique les débats sur l'immigration et sur les réformes du marché du travail. Les politiques publiques des trente dernières années mises en place pour affronter les effets négatifs de la dénatalité sur le marché du travail n'ont pas eu les effets escomptés. En effet, les réformes du travail n'ont pas permis aux femmes de réintégrer le marché du travail de façon efficace et les politiques d'immigration – dans le contexte de contraintes institutionnelles et culturelles fortes – n'ont pas assuré la pleine intégration des travailleurs étrangers dans le monde du travail, empêchant ces derniers de combler les besoins criants en matière de main d'œuvre tout en laissant place à une insatisfaction croissante de leurs conditions de travail. Les travailleurs étrangers ont été exploités (c'est notamment le cas des apprentis et des travailleurs en situation d'illégalité), d'autres ont été repoussés dans leur pays d'origine quand les conditions économiques se coraient (le cas des *nikkeijin*) et, enfin, d'autres sont carrément insatisfaits de leurs conditions (c'est le cas particulièrement des travailleurs étrangers qualifiés).

Les conséquences de la dénatalité représentent aujourd'hui un vrai fardeau pour la société nippone. Le Japon, seul pays libéral ayant résisté à l'immigration, paie les coûts socio-démographiques, économiques et politiques de cette décision⁴. Le gouvernement de Shinzo Abe

¹ Myriam Boulianne est une étudiante au Baccalauréat en relations internationales et droit international à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

² *Le Monde*, « Shinzo Abe élu Premier ministre du Japon par les députés », 26 décembre 2012. En ligne : http://www.lemonde.fr/japon/article/2012/12/26/shinzo-abe-elue-premier-ministre-du-japon-par-les-deputes-1810314_1492975.html

³ Shibata, Saori, « Re-packaging old policies ? « Abenomics » and the lack of an alternative growth model for Japan's political economy », *Japan Forum*, vol. 29, n° 3, 2017, p. 400.

⁴ Hollifield, James F. et Michael Orlando Sharpe, « Japan as an Emerging Migration State », *International Relations of the Asia-Pacific*, vol. 17, 2017, p. 372.

n'a pas d'autre choix que d'y remédier par une réforme du marché du travail plus extensive et une politique d'immigration plus souple. Ce gouvernement de centre droit est bien conscient du défi qu'il devra relever pour maintenir la compétitivité économique du pays, sans en bousculer la cohésion raciale et culturelle.

Nous verrons que le Japon, malgré l'enjeu capital du travail pour sa prospérité future, n'envisage pas une nouvelle politique d'immigration. Les politiques publiques actuelles en la matière s'inscrivent dans la continuité des actions prises par les gouvernements précédents. Les assouplissements en matière d'immigration continuent de privilégier les mêmes catégories de migrants : comptons, entre autres, les travailleurs étrangers qualifiés devenus essentiels à la croissance et au maintien de la compétitivité du pays et les apprentis, représentant une source de main-d'œuvre bon marché et une mesure indirecte pour l'embauche de travailleurs non qualifiés. D'autre part, les réformes du travail visent toujours les femmes et les personnes âgées dans le but de faciliter leur intégration ou leur réintégration.

Nous évoquerons d'abord les conséquences sociales et économiques causées par la dénatalité, tels que le vieillissement de la population, le ralentissement économique et la pénurie de main-d'œuvre. Ensuite, nous examinerons les résultats des politiques publiques des trente dernières années destinées à mobiliser les ressources humaines internes, suivies de celles adoptées depuis 2012 par le gouvernement de Shinzo Abe du PLD. Puis, nous terminerons par une analyse des politiques d'immigration des trente dernières années suivies de celles adoptées par le gouvernement d'Abe.

I — Les conséquences sociales et économiques de la dénatalité au Japon

1. Le vieillissement de la population et le ralentissement économique

En 2012, le quotidien *The Japan Times* écrivait que les ventes des couches pour personnes âgées avaient dépassé celles des couches pour bébés⁵. En effet, le déclin de la population japonaise est désormais évident et les chiffres à l'appui sont inquiétants. En 2010, on recensait 128 070 000 habitants, en 2015, 127 141 000, puis en 2016, 126 994 511. En un an, le pays a perdu plus de 146 000 habitants, et en six ans, la population a décliné d'un million⁶. À ce rythme, on considère que le Japon devrait perdre près du tiers de sa population d'ici 2065, laquelle oscillerait autour de 88 millions d'habitants⁷. Le taux actuel de natalité au Japon se situe à 1,46 enfants par femme, en comparaison à 1,24 en Corée du Sud, 1,5 en Allemagne et 1,84 aux États-Unis⁸. Même si on note peu d'écart entre le taux de natalité du Japon et des autres pays industrialisés,

⁵ Brasor, Philip et Masako Tsubuku, « Diapers manufacturers get them coming and going », *The Japan Times*, 8 mai 2012. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2012/05/08/business/diaper-manufacturers-get-them-coming-and-going/#.WheKmUribIU>

⁶ Banque mondiale, *Données de la Banque Mondiale sur le Japon*, Washington DC, 2016. En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/pays/japon>

⁷ National Institute of Population and Social Security Research, *Population Projection for Japan (2016-2065)*, Tokyo, 2017. En ligne : http://www.ipss.go.jp/pp-zenkoku/e/zenkoku_e2017/pp_zenkoku2017_e_gaiyou.html

⁸ Banque mondiale, *Données de la Banque Mondiale*, Washington DC, 2016. En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CBRT.IN>

celui-ci demeure le seul pays libéral ayant résisté à l'immigration. Il en paie aujourd'hui les coûts sociodémographiques, économiques et politiques⁹. Son taux de natalité est si bas qu'il ne permet pas de contrer le vieillissement de sa population.

En 2016, les statistiques évaluaient que 27 % de la population nippone était âgée de 65 ans et plus¹⁰. Or, l'Institut national de recherche sur la population et la sécurité sociale (*kokuritsushakaihosyô jinkômondaikenkyûjo*) prédit que ce taux atteindra 40 % en 2050¹¹. Notons également que l'espérance de vie au Japon est l'une des plus élevées au monde, soit de 84 ans¹². Il va de soi qu'avec un taux de naissance faible associé à une longue espérance de vie, le Japon fait face à un déséquilibre entre sa population active et celle retraitée.

Le vieillissement de la population cause une pression énorme sur le système de pension et les soins médicaux. Il creuse un immense déficit dans les dépenses publiques et la dette du Japon ne cesse de s'alourdir. Elle représentait 234 % du PIB en 2015¹³. La population active doit supporter ces coûts, même si les revenus n'augmentent pas depuis la longue récession des 20 dernières années¹⁴. Lorsque l'on calcule le nombre de travailleurs actifs versus les retraités, on constate que ce nombre diminue drastiquement au fil des ans. Ainsi, en 1960, on évaluait que 11,2 personnes (de la population active économiquement âgée entre 15 et 64 ans) devaient soutenir une personne âgée (65 ans et plus). En 2005, ce nombre avait chuté à 3,3 et on estime qu'en 2060, 1,3 personnes devront soutenir une personne âgée¹⁵. De toute évidence, le système de retraite public ne pourra accorder les mêmes avantages et le système de sécurité sociale peinera à couvrir les coûts des soins de santé de la population âgée. Déjà en 2015, 1 622 625 ménages recevaient une prestation sociale, un record¹⁶. Shinzo Abe a déclaré récemment qu'il préférerait attribuer les prestations de la sécurité sociale aux travailleurs plutôt qu'aux personnes retraitées¹⁷. En effet, il est difficilement envisageable de maintenir un système de sécurité sociale aux bénéficiaires de toutes les générations, lorsque le décalage générationnel est d'une telle d'ampleur et ne cesse de s'accroître.

⁹ Hollifield, James F. et Michael Orlando Sharpe, *op. cit.*, p. 372.

¹⁰ National Institute of Population and Social Security Research, *Population Projection for Japan (2016-2065)*, Tokyo, 2017. En ligne : http://www.ipss.go.jp/pp-zenkoku/e/zenkoku_e2017/pp_zenkoku2017e_gaiyou.html

¹¹ *Ibidem*.

¹² Banque mondiale, *op. cit.*, 2016.

¹³ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *OECD Economic Surveys : Japan 2017*, Paris, 2017. En ligne : En ligne : <https://www.oecd.org/eco/surveys/Japan-2017-OECD-economic-survey-overview.pdf>

¹⁴ Harada, Yutaka, « Policy Issues Regarding the Japanese Economy – the Great Recession, Inequality, Budget Deficit and the Aging Population », *Journal of Political Science*, vol. 13, n° 2, 2012, p. 225.

¹⁵ Fujimura, Hiroyuki, « The challenge of keeping Japanese older people economically active », *Australian Journal of Social Issues*, vol. 51, 2016, p. 170.

¹⁶ Ministère de la Santé, du Travail et de la Sécurité sociale, *Handbook of Health and Welfare Statistics 2016*, Tokyo, 2016. En ligne : <http://www.mhlw.go.jp/english/database/>

¹⁷ *The Japan Times*, « Abe calls for shift of social security benefits to working generation », 21 septembre 2017. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/09/21/national/politics-diplomacy/abe-eyes-shifting-social-security-benefits-working-generation/#.WoiDZ6jiZPY>

Ce vieillissement de la population entraîne d'autres conséquences. La diminution flagrante de la population active entraîne un manque de main-d'œuvre et accentue le ralentissement économique¹⁸. Dans les années 1980, la croissance du PIB au Japon s'élevait à 4,6 %¹⁹, mais depuis maintenant plus de 20 ans, l'économie japonaise ne cesse de décroître. Ce phénomène, surnommé les « décennies perdues » oblige les autorités à repenser la structure de l'économie. Dans les années 1990, la croissance économique se limitait à 1,2 % par année²⁰. Puis dans les années 2000, le Japon a chuté au troisième rang, en raison notamment de la croissance économique spectaculaire de la Chine. L'économie a été durement touchée par la crise immobilière en Asie durant les années 1990, la crise financière mondiale de 2008 et la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011²¹. Si le système néo-mercantiliste lui a été favorable depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les nombreux coups et revers qu'a subis l'économie ces dernières années obligent les autorités à repenser à la fois la rationalité et la structure de son économie pour l'adapter au phénomène de la mondialisation. Comme l'écrivait Sahoko Kaji en 2002, le Japon est en pleine transition d'un système relativement fermé vers un système ouvert et interdépendant, mais cette transition n'est pas unanime : « La résistance au changement et à l'ouverture vient du fait que tous les Japonais ne sont pas convaincus de leur nécessité, peut-être parce que la situation ne s'est pas encore assez dégradée²² ». Kaji ajoute que le Japon a été en quelque sorte victime de son succès économique d'après-guerre. « C'est parce qu'il s'est avéré si performant qu'il a pu se permettre de rester isolé²³ » écrit-il. Nous verrons que depuis 30 ans les gouvernements ont toujours répondu timidement au changement, malgré la récession qui touchait le pays. C'est ainsi que les réformes du travail ont été inefficaces et les politiques d'immigration peu conciliantes à l'égard des étrangers. Encore aujourd'hui, en 2018, le gouvernement d'Abe adopte la même attitude que ses prédécesseurs et ce, même si la situation est devenue plus urgente qu'il y a 20, voire 10 ans.

2. La pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail

Qui dit vieillissement de la population dit pénurie de main-d'œuvre. Logiquement, on retrouve plus de personnes qui partent à la retraite que de jeunes travailleurs pour combler les postes laissés vacants. Les années successives de faible natalité entraînent des conséquences sur le marché du travail qui peinent à recruter de nouveaux travailleurs. Le Japon compte maintenant 1,48 emploi pour chaque candidat (ou 148 emplois disponibles pour 100 candidats). C'est le nombre le plus élevé depuis 1974, lorsque la croissance rapide a poussé le ratio à 1,53. Il dépasse

¹⁸ Mikiko, Oliver, « Population ageing and economic growth in Japan », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 35, n° 11-12, 2015, p. 843.

¹⁹ Banque mondiale, *Données de la Banque Mondiale*, Washington DC, 2016.

²⁰ *Ibidem*.

²¹ Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, *Note abrégée sur le commerce Québec-Japon*. Québec, août, 2017. En ligne : https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-pays/asia/page/economie-et-commerce-10501/?tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=14792&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&cHash=a865d74cab8f96f37237a5ee57b3f1ea

²² Kaji, Sahoko et Christophe Jaquet, « Japon : la décennie perdue », *Politique étrangère*, n° 1, 2002, p. 89.

²³ *Ibid.*, p. 73.

également le pic de pénurie de main-d'œuvre que le Japon a connu au cours de ses années de bulle économique à la fin des années 1980 et au début des années 1990²⁴. Cela se traduit par l'un des taux de chômage les plus bas des pays industrialisés. Même si habituellement cet indice serait garant d'une bonne croissance économique, les experts s'entendent pour dire que ce taux est plutôt relié à la pénurie de main-d'œuvre. En 2017, le Japon finissait l'année avec un taux de chômage à 2,8 %²⁵, soit au deuxième rang des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), derrière l'Islande à 2,4 %, alors que la moyenne des pays de l'OCDE se situait à 5,8 %²⁶. Cette situation oblige les compagnies à modifier, entre autres, leurs techniques de recrutement. Nous verrons à cet égard que depuis maintenant 30 ans, les personnes âgées et les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail et que plusieurs réformes du travail ont été mises en place pour favoriser un meilleur équilibre travail-famille.

Plusieurs industries sont affectées par la pénurie de main-d'œuvre. Le secteur de la construction est largement touché par le manque d'ouvriers et cela freine les projets en cours. Cette pénurie est d'ailleurs aggravée par l'augmentation du nombre de projets de construction, notamment depuis Fukushima en 2011 et l'avènement des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Les compagnies de construction sont de plus en plus réticentes à soumissionner pour des projets municipaux, par crainte de subir des pertes liées au manque de main-d'œuvre²⁷.

Les secteurs des services et de l'agriculture souffrent également de ce manque de ressources humaines. Puisque le vieillissement de la population demande un personnel accru, l'absence de main-d'œuvre dans ces domaines est criante. Par exemple, on estime que le Japon aura besoin d'environ 300 000 travailleurs de la santé d'ici 2025. Les magasins et les entreprises font également face à plusieurs difficultés de recrutement. Plusieurs restaurants ont été obligés de réduire leurs heures d'ouverture, faute de personnel²⁸. Les fermes de petites et moyennes tailles sont aux prises avec une main-d'œuvre qui se fait plus rare, mais également plus âgée que la moyenne²⁹. On estime que 70 % de la population agricole a plus de 55 ans, en comparaison à 25 % pour l'ensemble de la population active³⁰.

²⁴ Macfarlane, Alec, « Japan needs workers and it can't find them ». *CNN Money*, 30 mai 2017. En ligne : <http://money.cnn.com/2017/05/30/news/economy/japan-labor-shortage/index.html>

²⁵ Ministère des Affaires intérieures et des Communications, *Unemployment rate (seasonally adjusted)*. Tokyo, Statistics Bureau, janvier 2018. En ligne : <http://www.stat.go.jp/english/data/roudou/results/month/index.htm>

²⁶ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). *Unemployment rate*. En ligne : <https://data.oecd.org/unemp/unemployment-rate.htm>

²⁷ *Nikkei Asian Review*, « Labor shortage threatens Japan's construction projects », 20 février 2014. En ligne : <https://asia.nikkei.com/Politics-Economy/Economy/Labor-shortage-threatens-Japan-s-construction-projects?page=1>

²⁸ *The Japan Times*, « Japan's ultralow jobless rate masks grim reality », 31 mai 2017. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/05/31/business/economy-business/japans-ultralow-jobless-rate-masks-grim-reality/#.WoiZXajiZPY>

²⁹ Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). *Evaluation of Agricultural Policy Reforms in Japan*, Paris, 2009. En ligne : <https://www.oecd.org/japan/42791674.pdf>

³⁰ Commission des Affaires économiques, *Japon, l'archipel des paradoxes : pour un partenariat renouvelé*, Paris, 2009. En ligne : <https://www.senat.fr/rap/r08-316/r08-3163.html>

Nous verrons que le secteur des services est de plus en plus enclin à se tourner vers la robotique et les nouvelles technologies pour contrer cette pénurie et augmenter sa productivité. Les épiceries ont été les premières à utiliser les nouvelles technologies pour contrer ce phénomène³¹. Nous verrons que les institutions du domaine de la santé emboîtent le pas en incluant davantage de robots aux côtés de leur personnel infirmier. Les nouvelles technologies s'invitent aussi dans le secteur de l'agriculture. Outre le développement de la robotique, les autorités vont tenter d'assouplir les règles relatives à l'entrée de travailleurs étrangers, en modulant par exemple le programme d'apprentis ou les conditions du visa des travailleurs étrangers qualifiés. Malgré un manque évident de travailleurs étrangers qualifiés et non-qualifiés, nous verrons que les mesures prises par le gouvernement pour contrer ce phénomène n'ont pas eu les résultats escomptés et que le Japon reste toujours réticent à l'accueil étendu d'étrangers pour combler les postes vacants. Leur nombre demeure très bas ; la population étrangère au Japon est évaluée à environ 2 millions de personnes, ce qui représente moins de 2 % de la population totale du pays³². Face aux nombreuses difficultés auxquelles se heurte le Japon, celui-ci a introduit depuis 30 ans plusieurs politiques favorisant la relance économique, tout en ouvrant la porte graduellement aux étrangers, mais toujours en mobilisant d'abord les ressources intérieures.

II — Les politiques publiques destinées à mobiliser les ressources humaines internes

1. La promotion de l'égalité des sexes pour favoriser l'insertion des femmes sur le marché du travail

Le contexte familial japonais est caractérisé depuis longtemps par des rôles très spécifiques. La place de la femme a toujours été celle de la femme au foyer dont le rôle principal consistait à s'occuper des enfants, l'homme étant considéré comme le pourvoyeur de la famille. Cette mentalité date de l'ère Meiji qui promouvait une structure familiale traditionnelle : la notion de *Ie*. Le système familial consistait alors en un système patrilinéaire où la femme était en quelque sorte soumise à son mari. L'occupation américaine après la Seconde Guerre mondiale apporta des modifications à la structure familiale traditionnelle. Une nouvelle constitution fût adoptée et plusieurs amendements du Code civil eurent lieu pour notamment proclamer l'égalité des sexes et définir la structure familiale comme étant un système conjugal³³. Même si les rôles de l'homme et de la femme ont grandement évolué durant le XX^e siècle, l'émancipation des femmes au Japon a évolué de manière tardive en comparaison aux femmes en Occident. Dans le Japon d'après-guerre, le rôle de mère au foyer n'était pas perçu de manière péjorative par les Japonaises. Elles considéraient même ce rôle comme étant essentiel au développement de la

³¹ Murai, Shusuke, « How Japan's service industry is trying to adapt to the worst labor crunch in 25 years », *The Japan Times*, 15 octobre 2017. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/10/15/national/social-issues/japan-tries-to-adapt-to-worst-labor-crunch-in-25-years-withtechnology/#.WoidXqjiZPZ>

³² Akashi, Junichi, « New aspects of Japan's immigration policies : is population decline opening the doors? », *Contemporary Japan*, vol. 26, n° 2, 2014, p. 178.

³³ Nonoyama, Hisaya, « The Family and Family Sociology in Japan », *The American Sociologist*, vol. 31, n° 3, 2000, p. 28.

société japonaise³⁴. Cette perception a toutefois changé lors de la crise économique asiatique dans les années 1990³⁵. Avec le déclin démographique, le vieillissement de la population et la mondialisation des marchés, la société japonaise a eu tendance à encourager l'insertion des femmes sur le marché du travail et à favoriser l'égalité des sexes afin de maintenir la puissance économique du pays. La récession toujours en cours a engendré un changement dans les mentalités concernant les rôles traditionnels. En 1973, la répartition des tâches domestiques aux deux sexes n'était favorisée que par 23 % de la population, tandis qu'en 2003, 46 % soutenait cette notion³⁶. Même si les progrès sont lents et que la branche conservatrice japonaise reste très résistante, les autorités ont mis en place des mesures pour encourager les femmes à rejoindre le marché du travail.

Bien que le Japon cite l'égalité des sexes dans sa Constitution de 1947, il lui a fallu plusieurs décennies avant de pouvoir mettre de l'avant ce concept dans sa législation. En 1985, le Japon ratifiait la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes et en 1986, afin d'harmoniser ses lois nationales avec le droit international, le gouvernement adoptait la Loi sur l'égalité des chances à l'emploi. Cette loi fût révisée en 1997 pour interdire la discrimination sur le marché du travail et conférer aux femmes la possibilité de poursuivre les employeurs qui ne respecteraient pas la loi. Malgré l'opposition des dirigeants des compagnies, cette loi a eu des effets majeurs sur la situation des femmes. Elle fût la première loi à prôner l'égalité des sexes³⁷. Dans les dix années qui suivirent son adoption, le pourcentage de femmes ayant continué à travailler après un accouchement est passé de 16,1 % à 32,5 %. Le nombre de femmes qui ont obtenu des postes de direction a également augmenté³⁸. Toutefois, même si cette loi a permis aux femmes d'accéder aux mêmes conditions de travail que les hommes, elle n'a pas tenu compte de la conciliation travail-famille. Ainsi, les femmes, tenues d'assumer la majorité des tâches familiales, ne peuvent conjuguer leur vie en famille avec les longues heures de travail, les déplacements et les réaffectations³⁹.

Ce contexte a entraîné l'adoption de mesures prônant l'égalité des sexes, notamment en ce qui a trait aux tâches familiales. En 1999, le gouvernement adoptait la Loi fondamentale pour une société fondée sur l'égalité des sexes qui allait déboucher sur la création de plusieurs programmes visant à inclure le rôle du père dans les tâches familiales et à les encourager pour la garde et l'éducation des enfants⁴⁰. Malgré tout, l'implication des pères dans le contexte familial reste bas⁴¹. Cette nouvelle perspective en matière d'égalité des sexes s'insère encore mal au sein

³⁴ Lee, Kristen Schults *et al*, « Separate Spheres or Increasing Inequality? Changing Gender Beliefs in Postwar Japan », *Journal of Marriage and Family*, vol. 72, n° 1, 2010, p. 188.

³⁵ *Ibid.*, p. 189.

³⁶ Coulmas, Florian, *Population Decline and Ageing in Japan – The Social Consequences*, Londres, Routledge, 2007, p. 52.

³⁷ *Ibid.*, p. 55.

³⁸ *Ibid.*, p. 56.

³⁹ Dalton, Emma, « Womenomics, Equality and Abe's Neo-Liberal Strategy to Make Japanese Women Shine », *Social Science Japan Journal*, vol. 20, n° 1, 2017, p. 103.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 97.

⁴¹ Shinkawa, Toshimitsu, « Substitutes for Immigrants? Social Policy Responses to Population Decreases in Japan », *American Behavioral Scientist*, vol. 56, n° 8, 2012, p. 1131.

de la culture d'entreprise et rencontre une forte opposition des groupes conservateurs qui la perçoivent comme une menace au modèle traditionnel familial⁴².

En dépit des freins sociaux qui persistent au Japon, les politiques du gouvernement conservateur de Shinzo Abe mettent pourtant les femmes au premier plan de la relance économique du pays. Dès son entrée au pouvoir, Abe a privilégié une mobilisation des femmes. Dans un discours qu'il adresse au *Japan National Press Club* en 2013, il les met au premier plan de sa stratégie de relance économique :

« Which of our human resources are the most underutilized at present? That would be “women”. “Women participating actively in society” is something that tends to be mentioned in the context of social policy. However, I see it quite differently. I view it as forming the central core of my Growth Policy.⁴³ »

Il est évident que les Japonaises rencontraient plusieurs difficultés sur le marché du travail, notamment l'accès à l'emploi et la discrimination au travail après l'accouchement. Selon une étude de 2013 de l'OCDE, le Japon était dans une bien mauvaise position en ce qui a trait à l'égalité des sexes, se situant au 105^e rang sur 136 pays. On recensait 63 % des femmes sur le marché du travail, comparé à 85 % pour les hommes. Dans les sphères politique et économique, les femmes sont aussi sous-représentées. En 2013, seulement 12 % des membres du Parlement était de sexe féminin, tandis que 7,2 % des postes de dirigeant de compagnie étaient occupés par une femme⁴⁴. Les politiques ciblant l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail et l'importance de s'attaquer à l'inégalité persistante entre les sexes sont désormais dans l'agenda politique d'Abe⁴⁵. Un rapport du Fonds monétaire international (FMI) en 2012 prédisait que si 70 % des femmes japonaises intégraient le marché du travail d'ici 2030, le PIB augmenterait de 4 %.⁴⁶

Les propositions d'Abe sont destinées à aplanir les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes, par exemple, avec des mesures visant l'augmentation du nombre de femmes dans des postes de direction. L'objectif étant, d'ici 2020, que 30 % des postes de direction soient occupés par des femmes⁴⁷. Le gouvernement souhaite également encourager les hommes à prendre des congés pour la garde d'enfants, offrir une meilleure accessibilité aux services de garde et augmenter des prestations de garde d'enfants⁴⁸. Dans la *Japan Revitalization Strategy* de 2014, le gouvernement cherche à étendre les services de garde après l'école en créant un Plan d'accélération de l'élimination de listes d'attente pour les garderies qui aurait comme objectif d'accueillir 300,000 enfants d'ici 2020. Dans la révision de cette stratégie en 2017, le

⁴² Coulmas, Florian, *op. cit.*, p. 60.

⁴³ Abe, Shinzo. « Speech on Growth Strategy by Prime Minister Shinzo Abe at the Japan National Press Club », Tokyo, Japan National Press Club, 19 avril 2013. En ligne : http://japan.kantei.go.jp/96_abe/statement/201304/19speech_e.html

⁴⁴ Dalton, Emma, *op. cit.*, p. 96.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 96.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 96.

⁴⁷ Government of Japan, *Japan Revitalization Strategy*, Tokyo, 24 juin 2014. En ligne : <https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/honbunEN.pdf>

⁴⁸ Dalton, Emma, *op. cit.*, p. 96.

gouvernement se félicitait d'avoir pu garantir l'accès aux services de garde à 200,000 enfants, et haussait son objectif à 400,000 d'ici mars 2018⁴⁹.

En 2016, dans son *Dynamic Engagement for all Citizens Plan*, son gouvernement réitérait l'importance de la place des femmes dans l'économie japonaise. Le plan va dans le sens des mesures que le gouvernement a l'intention de mettre en place pour faire face à la baisse du taux de natalité et du vieillissement de la population. À cette fin, il envisage trois nouveaux piliers, en tant que feuille de route vers une « société où tous les citoyens sont engagés dynamiquement », à savoir une économie solide, un soutien aux enfants et une sécurité sociale. Le gouvernement y cible également un taux de natalité à 1,8 enfant par femme, comparé au taux actuel qui est de 1,46⁵⁰.

En 2017, afin d'atteindre en partie les objectifs du plan précédent, le gouvernement introduisait la *Work Style Reform*. Les conditions de travail difficiles représentant un frein à l'accès au travail pour les femmes, cette réforme a pour objectif d'augmenter la productivité tout en ciblant un meilleur équilibre travail-famille. Puisque la majorité des mères occupent un emploi à temps partiel, celles-ci sont considérées comme des travailleurs non réguliers. Le gouvernement vise donc à augmenter les conditions de travail des travailleurs non réguliers en fournissant par exemple un salaire égal pour un travail égal. Des mesures concernant les longues heures de travail sont également promises, tel que l'introduction d'une réglementation visant à limiter le nombre d'heures supplémentaires⁵¹.

2. La réinsertion des personnes âgées et des jeunes sur le marché du travail

Suite au déclin démographique et au vieillissement de population, le gouvernement et les compagnies ont dû repousser l'âge de la retraite au fil des ans. Peu après la Deuxième Guerre mondiale, la plupart des compagnies fixaient l'âge de la retraite à 55 ans. Au cours des années 1980 et 1990, les grandes entreprises l'ont repoussé à 60 ans⁵². En 1994, le gouvernement modifiait l'âge d'admissibilité de la pension de base, la faisant passer de 60 à 65 ans, afin de retarder le choix de la retraite⁵³. En 2006, un amendement à la Loi pour la promotion de la sécurité de l'emploi des personnes âgées obligeait les entreprises à offrir des emplois à leurs employés jusqu'à l'âge de 65 ans. Puis en 2007, une campagne nationale encourageait les entreprises à continuer d'offrir des opportunités d'emploi jusqu'à l'âge de 70 ans⁵⁴. En avril 2013, le gouvernement a modifié les règles pour obliger les employeurs à garder au travail jusqu'à 65 ans tous les travailleurs qui le désirent. Afin de respecter ces nouvelles règles, une majorité d'entreprises ont introduit des clauses pour réembaucher leurs employés après leur retraite. Cependant, la réembauche implique un nouveau contrat de travail, donc des conditions

⁴⁹ Government of Japan, *Revision of revitalization strategy – Ten Key reform*, Tokyo, 2017.

⁵⁰ Government of Japan, *Plan for Dynamic Engagement of All Citizens*, Tokyo, 2 juin, 2016. En ligne : https://www.kantei.go.jp/jp/singi/ichiokusokatsuyaku/pdf/gaiyou_e.pdf

⁵¹ The Japan Institute for Labour Policy and Training, *The Action Plan for the Realization of Work Style Reform*, Tokyo, 2017.

⁵² Fujimura, Hiroyuki, *op. cit.*, p. 178.

⁵³ Shinkawa, Toshimitsu, *op. cit.*, p. 1126.

⁵⁴ Fujimura, Hiroyuki, *op. cit.*, p. 178.

de travail différentes : dans la plupart des cas, le retraité est réembauché en tant que travailleur non régulier et gagne un salaire beaucoup plus bas qu'avant la retraite⁵⁵.

Ces mesures ont toutefois eu des effets positifs, puisque le Japon compte une grande proportion de personnes âgées toujours actives sur le marché du travail comparé aux autres pays industrialisés. Plusieurs sondages démontrent que la majorité des personnes âgées désirent continuer de travailler, soit pour des motifs économiques ou de santé. En 2014, plus de 50 % des hommes japonais âgés entre 65 et 69 ans étaient toujours actifs⁵⁶. La réinsertion des personnes âgées demande un encadrement pour le maintien de leurs compétences, en raison des développements technologiques, mais également en ce qui a trait à leurs conditions physiques et mentales. Ces actions ont toutefois leurs limites, puisqu'on ne peut s'attendre à ce que ces personnes soient aussi productives que les jeunes travailleurs⁵⁷. Même si à court terme, le maintien des personnes âgées sur le marché du travail contribue à combler le manque de main-d'œuvre, à long terme, ces mesures devront être appuyées par d'autres. En plus de modifier les règles, le gouvernement d'Abe se fixe des objectifs afin d'augmenter le taux d'emploi des personnes âgées. Chez les personnes, âgées entre 60 et 64 ans, le taux d'emploi était de 58 % en 2012. Le gouvernement désire l'élever à 65% en 2020. Il désire promouvoir l'emploi de ces personnes en promettant de soutenir les entreprises qui prolongeraient l'emploi au-delà de 65 ans et relèveraient l'âge de la retraite à 65 ans⁵⁸.

En ce qui concerne les jeunes, leur insertion sur le marché du travail est bas : ceux-ci sont deux fois plus touchés par le chômage que le reste de la population⁵⁹. Ce phénomène a été accentué par les crises économiques de 1997 et de 2008. En 2010, on recensait un taux de chômage de 9,4 % parmi les jeunes⁶⁰. Cette conjoncture a vu apparaître deux catégories de jeunes absents ou presque absents du marché du travail. D'abord, on retrouve les NEET, dont l'acronyme signifie en anglais *Not in education, employment or training*, et les *freeters*, qui à l'inverse des NEET, occupent un emploi, mais celui-ci est à temps partiel, temporaire ou précaire, habituellement au salaire minimum. Les *freeters* seraient plus de 2 millions, tandis que l'on recense environ 600,000 NEET⁶¹. De par leur nombre élevé, ces jeunes sont ciblés par les politiques d'Abe, bien que dans une moindre mesure. En 2012, le taux d'emploi chez les jeunes, de 20 à 34 ans, était de 74 %. Le gouvernement a comme objectif d'élever ce taux à 78% en 2020⁶². Nous avons vu que dans le *Work Style Reform*, le gouvernement désirait améliorer les conditions de travail des

⁵⁵ *Ibid.*, p. 179.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 175.

⁵⁷ Shinkawa, Toshimitsu, *op. cit.*, p. 1127.

⁵⁸ Government of Japan, *Japan Revitalization Strategy*, Tokyo, 24 juin 2014. En ligne : <https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/honbunEN.pdf>

⁵⁹ Boulanger, Éric. « La régulation des travailleurs étrangers au Japon et son contexte socioéconomique ». *Revue Interventions économiques*, n° 49, 2014, p. 3.

⁶⁰ Pilz, Matthias, Kirsten Schmidt-Altmann et Mikiko Eswein, « Problematic transitions from school to employment : freeters and NEETs in Japan and Germany », *Compare : A Journal of Comparative and International Education*, vol 45, n° 1, 2015, p. 71.

⁶¹ *Ibid.*, p. 77.

⁶² Government of Japan, *Japan Revitalization Strategy*, Tokyo, 24 juin 2014. En ligne : <https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/honbunEN.pdf>

travailleurs non réguliers, dont la plupart étaient des femmes. Une grande partie de ces travailleurs sont également des jeunes qui quittent à plusieurs reprises leurs emplois ou qui changent d'emploi fréquemment. La *Work Style Reform* vise à améliorer leurs chances à l'emploi, ainsi que leurs conditions de travail⁶³.

III — Les politiques publiques destinées à recruter les ressources humaines externes

Contrairement aux autres démocraties libérales, le Japon a maintenu l'une des politiques d'immigration les plus strictes au monde. Demeurant un pays culturellement et ethniquement homogène, le Japon fait désormais face à plusieurs problèmes sociaux et économiques qui ne lui permettent plus de continuer une telle politique d'isolement. On assiste à une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs importants : santé, agriculture, construction, etc. Bien que son taux de chômage demeure l'un des plus bas des pays industrialisés – bien en-deçà de la moyenne des pays de l'OCDE – la crainte engendrée par la dénatalité n'est pas liée à la perte de sa population, mais bien à la perte de sa compétitivité économique.

Les travailleurs étrangers sont en général bien acceptés par la population, mais la portée limitée des politiques publiques et des actions gouvernementales à leur égard n'est pas étrangère à la question de l'immigration. Certes, le gouvernement désire attirer plus d'étrangers, mais il ne reconnaît toujours pas l'immigration comme étant une solution à long terme pour relancer l'économie. L'ordre du jour politique d'Abe sur l'immigration diffère peu des gouvernements précédents, malgré les problèmes socioéconomiques de plus en plus urgents. Dans la *Japan Revitalization Strategy* de 2014, le gouvernement présente ses propositions pour relancer l'économie, dont celles facilitant l'entrée des travailleurs étrangers qualifiés et des apprentis. Tout en essayant de trouver des moyens pour attirer les étrangers, le gouvernement n'élabore aucune politique d'immigration, et va même jusqu'à s'en dissocier :

« The Government will undertake comprehensive deliberations regarding approaches to the acceptance of foreign human resources in the medium to long-term, while seeking to shape the national consensus, taking care to ensure that this is not misconstrued as an immigration policy⁶⁴. »

Les politiques visant à intégrer les femmes et les personnes âgées sur le marché du travail représentent une solution à court terme, mais considérant que le déclin démographique est rapide, le pays devra inévitablement se tourner vers les travailleurs étrangers. L'augmentation des femmes sur le marché du travail et le vieillissement de la population nécessitent davantage de personnel dans les services de garde et dans le secteur de la santé. Le gouvernement d'Abe a récemment assoupli les règles d'immigration pour les travailleurs de ces domaines. Par le passé, seules les ménagères étrangères employées par des diplomates ou des travailleurs qualifiés

⁶³ The Japan Institute for Labour Policy and Training, *The Action Plan for the Realization of Work Style Reform*, Tokyo, 2017.

⁶⁴ Government of Japan, *Japan Revitalization Strategy*, Tokyo, 24 juin 2014. En ligne : <https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/honbunEN.pdf>

étaient autorisées à immigrer et à rester au Japon. En 2013, le gouvernement a approuvé l'entrée de gouvernantes étrangères pour subvenir aux besoins de l'ensemble des foyers japonais⁶⁵.

En 2017, Shinzo Abe, fraîchement réélu au poste de Premier ministre, exprime clairement son intention de poursuivre ses *Abenomics* au cours de son nouveau mandat. Même si l'immigration représente une solution efficace, les politiques publiques d'Abe, dans le cadre de ses *Abenomics*, diffèrent peu de celles de ses prédécesseurs. Elles sont encore une fois axées sur la mobilisation des ressources humaines nippones. Et ce, même si lors de son premier mandat, il a adopté des mesures d'ouverture éloquentes envers les étrangers, lesquelles ont relativement bien fonctionné. En 2016, le nombre de travailleurs étrangers au Japon atteignait pour la première fois le million. Il importe de mentionner que cette hausse semble liée à l'augmentation de la demande dans le domaine de la construction pour les Jeux Olympiques de Tokyo de 2020 et la reconstruction du nord-est du pays suite à la catastrophe de Fukushima en 2011⁶⁶. Il est encore trop tôt pour savoir si le nombre record d'étrangers en 2016 est une tendance ferme à la hausse ou un phénomène temporaire.

Néanmoins, les solutions pour attirer les étrangers sont rarement similaires aux politiques d'immigration des pays occidentaux, car elles demeurent très sélectives. Ces politiques continuent de privilégier l'entrée au pays des travailleurs étrangers qualifiés, ainsi que les apprentis qui constituent une main-d'œuvre bon marché et dont les conditions de travail ont été dénoncées à maintes reprises par les médias japonais. Les travailleurs étrangers non qualifiés, ainsi que les réfugiés sont toujours refusés au pays. Il est donc difficile de classer ces mesures comme étant une nouvelle politique d'immigration, puisqu'elles ciblent en grande partie les mêmes catégories de migrants et privilégient la mobilisation intérieure (femmes et personnes âgées principalement).

Dans la prochaine partie, nous commenterons les politiques dont l'objectif est d'attirer les étrangers à venir travailler au Japon. Au cours des dernières décennies, le gouvernement a mis en place plusieurs initiatives afin d'attirer les travailleurs étrangers, ce qui démontre une volonté d'ouverture, mais surtout un besoin criant de main-d'œuvre. Nous avons regroupé en cinq catégories les principales initiatives à l'égard des étrangers : les politiques concernant les travailleurs qualifiés étrangers, celles concernant les Latino-Américains d'ascendance japonaise (ou les *nikkeijin*), celles découlant des accords de partenariat économique (APE) et celles s'adressant aux apprentis et aux étudiants étrangers.

1. Les travailleurs étrangers qualifiés

Depuis déjà quelques décennies, le Japon a adopté une politique d'ouverture envers les travailleurs étrangers qualifiés. En 1990, le gouvernement amendait la Loi sur le contrôle de

⁶⁵ The Japan Institute for Labour Policy and Training, *The Action Plan for the Realization of Work Style Reform*, Tokyo, 2017.

⁶⁶ *The Japan Times*, « Foreign workers in Japan hit 1 million mark for the first time last autumn: ministry », 27 janvier 2017. En ligne : https://www.japantimes.co.jp/news/2017/01/27/national/foreign-workers-japan-hit-1-million-mark-first-time-last-autumn-ministry/#.Wk_SvWjiZPY

l'immigration et créait un nouveau type de visa pour cette catégorie de travailleurs⁶⁷. Toutefois, la promotion de cette mesure a été très peu encouragée jusqu'aux années 2000. La mondialisation des marchés, la concurrence entre les pays industrialisés et les problèmes liés au vieillissement de la population ont incité le gouvernement japonais à la mettre davantage de l'avant⁶⁸. En 2003, le gouvernement introduisait la *E-Japan Strategy II* dont l'objectif était d'attirer 30 000 travailleurs qualifiés étrangers du domaine de la technologie de l'information. Puis en 2006, la Loi sur l'immigration fut révisée afin de faciliter la venue des travailleurs étrangers du domaine informatique⁶⁹.

En dépit des nombreuses initiatives gouvernementales pour attirer cette catégorie de travailleurs, leur nombre demeure très bas. En 2010, ils n'étaient que 198 000, ne composant que 9 % des 2,1 millions de résidents étrangers au Japon⁷⁰. Plusieurs raisons expliquent le décalage entre les prévisions du gouvernement et la réalité. La chercheuse Nana Oishi s'est penchée sur la question et a trouvé plusieurs incompatibilités entre les demandes des travailleurs étrangers et ce que pouvait leur offrir la société japonaise, notamment au niveau de la culture d'entreprise. Ainsi, le salaire dans les entreprises japonaises est moins attrayant que dans les autres pays asiatiques. La rémunération est calculée selon la séniorité des travailleurs et non en fonction des compétences⁷¹. L'inflexibilité du marché du travail était un autre obstacle majeur pour ce type de travailleurs. Ils estiment que la culture d'entreprise japonaise favorise la notion d'emploi à vie et que le fait de changer d'emploi est encore mal perçu⁷². Les travailleurs étrangers qualifiés font face à des barrières institutionnelles qui ne favorisent pas nécessairement le choix du Japon comme destination. Par exemple, même si la cotisation à la sécurité sociale est obligatoire, ils ne pourront bénéficier du système que s'ils y contribuent pendant plus de 25 ans. Le Japon a d'ailleurs ratifié peu d'accords bilatéraux relatifs au transfert possible de la retraite dans un autre pays⁷³. Enfin, l'inégalité entre les sexes et le manque d'équilibre travail-famille découragent ces travailleurs, notamment les femmes, de venir travailler dans l'archipel⁷⁴. Du côté des employeurs, on ressent une réticence à employer ces travailleurs étrangers qualifiés. Selon une enquête réalisée en 2008, 40 % des grandes entreprises japonaises n'avaient jamais embauché de travailleurs étrangers qualifiés. De nombreuses entreprises continuent de valoriser l'emploi à vie et s'attendent à ce que leurs employés demeurent fidèles. Plusieurs employeurs se sont plaints que la plupart des travailleurs étrangers qualifiés quittaient leur emploi dans les cinq ans suivant

⁶⁷ Komine, Ayako, « When migrants became denizens : understanding Japan as a reactive immigration country », *Contemporary Japan*, vol. 26, n° 2, 2014, p. 210.

⁶⁸ Osanami Tornngren, Sayaka et Hilary J. Holbrow, « Comparing the Experiences of Highly Skilled Labor Migrants in Sweden and Japan: Barriers and Doors to Long-term Settlement », *International Journal of Japanese Sociology*, n° 26, 2017, p. 67.

⁶⁹ Oishi, Nana, « The Limits of Immigration Policies: The Challenges of Highly Skilled Migration in Japan », *American Behavioral Scientist*, vol. 56, n° 8, 2012, p. 1083.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 1084.

⁷¹ Oishi, Nana, « Migration and competitiveness in science and engineering in Japan », *Migration Letters*, vol. 10, n° 2, 2013, p. 235.

⁷² *Ibid.*, p. 235.

⁷³ *Ibid.*, p. 236.

⁷⁴ Oishi, Nana, *op. cit.*, 2012, p. 1093.

leur embauche⁷⁵. Enfin, la barrière de la langue demeure un obstacle majeur pour les travailleurs étrangers qualifiés et à cet égard de nombreuses compagnies hésitent à les embaucher.

En mai 2012, le gouvernement accordait un traitement préférentiel à des travailleurs étrangers qualifiés via un « système de points » destiné principalement aux ingénieurs, aux chercheurs et aux cadres du secteur des technologies de l'information⁷⁶. Ce système prévoyait qu'un travailleur étranger devait accumuler 80 points ou plus, selon des critères de scolarité, de connaissance de la langue japonaise, de l'âge et de l'expérience de travail, afin de bénéficier d'un assouplissement des règles en matière d'immigration, notamment en ce qui a trait à la durée pour la demande de résidence permanente. Les travailleurs étrangers qualifiés pouvaient faire une demande de résidence permanente après cinq ans. Dès son entrée au pouvoir, Abe a aplani les règles d'immigration pour les travailleurs étrangers qualifiés afin d'augmenter significativement leur nombre. D'abord, il a réduit le nombre de points à 70. Ceux ayant accumulé de 70 à 79 points peuvent faire une demande de résidence permanente après trois ans, tandis que ceux ayant 80 points ou plus peuvent désormais en faire la demande après seulement un an.

La pierre angulaire des politiques d'immigration d'Abe concerne les travailleurs étrangers qualifiés. Pour son gouvernement, l'assouplissement de ces mesures est nécessaire pour garder au pays les ressources humaines de haut calibre et ainsi permettre au Japon de revitaliser son économie et maintenir sa compétitivité. En juin 2017, le ministère de la Justice avait reconnu 8515 personnes comme étant des travailleurs étrangers qualifiés avec 70 points ou plus. Il vise à augmenter ce chiffre à 20 000 d'ici 2022⁷⁷. Malgré la hausse de cette catégorie de travailleurs au cours des dernières années, il est toutefois difficile de les garder en sol nippon. Nous avons mentionné que ces derniers rencontraient plusieurs obstacles, allant de la discrimination à la barrière de la langue. Ces difficultés semblent toujours exister selon plusieurs sondages. Le *IMD World Talent Ranking* de 2017 plaçait le Japon à la dernière place des pays asiatiques pour son attrait auprès des travailleurs étrangers qualifiés, derrière Singapour et Hong Kong qui occupaient respectivement la première et la deuxième place parmi les pays d'Asie⁷⁸. Le résultat de ce rapport va dans le même sens qu'un sondage effectué par la société privée Adecco Ltd. où 40 % des employés de bureau d'origine étrangère se disaient victimes de discrimination⁷⁹.

2. Les Latino-Américains d'ascendance japonaise (les *nikeijin*)

Nous avons vu que le Japon est depuis 1990, grâce à l'amendement de la Loi sur le contrôle de l'immigration, ouvert à l'accueil de travailleurs étrangers qualifiés. Cette attitude diffère en ce

⁷⁵ Oishi, Nana, *op. cit.*, 2013, p. 234.

⁷⁶ Osanami Torngren, Sayaka et Hilary J. Holbrow, *op. cit.*, p. 69.

⁷⁷ Nagata, Kazuaki. « With fast-track permanent residency rule, Japan looks to shed its closed image ». *The Japan Times*, 4 janvier 2018. En ligne : https://www.japantimes.co.jp/news/2018/01/04/national/fast-track-permanent-residency-rule-japan-looks-shed-closed-image/#.WIY_oqjiZPZ

⁷⁸ IMD World Competitiveness Center, *IMD World Talent Ranking 2017*, Lausanne, 2017.

⁷⁹ Tanaka, Chisato, « About 40 percent of foreign workers feel discriminated against at Japanese firms, survey finds ». *The Japan Times*, 9 janvier 2018. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2018/01/09/national/40-percent-foreign-workers-feel-discriminated-japanese-firms-survey-finds/#.WIZw1ajiZPZ>

qui concerne les travailleurs non qualifiés. L'entrée au pays leur a toujours été refusée, à quelques exceptions près. En 1990, le gouvernement a permis aux habitants d'Amérique latine ayant des origines japonaises, appelés *nikkeijin*, de venir travailler au Japon, afin de pallier la pénurie de travailleurs non qualifiés dans les petites et moyennes entreprises. En leur accordant un visa spécial de résidence à long terme, des milliers de Latino-Américains d'ascendance japonaise, jusqu'à la troisième génération, sont venus s'installer au Japon. Les autorités, soucieuses de maintenir l'homogénéité culturelle et raciale, ont favorisé leur entrée au pays. De nombreuses villes ont été témoins d'un afflux soudain de *nikkeijin*⁸⁰. Depuis 1990, plus de 300 000 *nikkeijin* sont venus s'installer au Japon pour y travailler⁸¹. Ceux-ci sont principalement employés dans des usines à des postes qui ne requièrent aucune qualification. Près de 80 % des *nikkeijin* occupent un emploi dans le domaine manufacturier, tandis que les autres effectuent des travaux de bureau, de l'artisanat ou du travail manuel. Ils sont pour la plupart affectés à des emplois liés aux 3K, *kitsui kinen kitanai*, c'est-à-dire difficile, dangereux et salissants. Cette catégorie de travailleurs, tout comme les apprentis que nous verrons plus loin, constitue un atout pour les employeurs, puisqu'ils représentent une main-d'œuvre à faible coût et disciplinée. Jusqu'à ce jour, les *nikkeijin* de deuxième et de troisième génération demeurent la seule catégorie de travailleurs non qualifiés autorisés à venir travailler dans l'archipel. Par contre, leur intégration a été particulièrement difficile, surtout pour les *nikkeijin* de première génération. De par la différence de la langue et de la culture et en partie à cause de leur position marginale sur le marché du travail, les *nikkeijin* ont encore peu d'interaction avec la société japonaise⁸².

En raison de leur statut de travailleur non qualifié a fait que les *nikkeijin* ont été le premier groupe de travailleurs étrangers à subir les conséquences de la crise économique de 2008. En avril 2009, suite à la récession et au taux de chômage grandissant, le gouvernement annonçait l'attribution d'une subvention unique aux *nikkeijin* d'environ 3000 dollars américains afin de faciliter leur retour dans leur pays d'origine⁸³. Même si le gouvernement encourageait leur entrée au pays dans les années 1990, et que leur présence datait de quasiment deux décennies, cette mesure démontre que les *nikkeijin* n'ont jamais été réellement intégrés à la société. Tout comme le souligne le chercheur Yamanaka, la politique d'immigration japonaise a créé une « main-d'œuvre rigidement stratifiée » par des caractéristiques telles que le statut, la nationalité, l'origine ethnique et la qualification⁸⁴.

Le ministère de la Justice envisage aujourd'hui d'accorder aux immigrants japonais de quatrième génération venus d'Amérique latine et d'ailleurs, âgés de 18 à 30 ans et ayant des connaissances

⁸⁰ Yamanaka, Keiko, « New Immigration Policy and Unskilled Foreign Workers in Japan », *Pacific Affairs*, vol. 66, n° 1, 1993, p. 76.

⁸¹ Orlando Sharpe, Michael, « When ethnic returnees are de facto guestworkers : What does the introduction of Latin American Japanese Nikkeijin (Japanese descendants) (LAN) suggest for Japan's definition of nationality, citizenship, and immigration policy ? », *Policy and Society*, vol. 29, n° 4, 2010, p. 361.

⁸² Lagones, Jakeline, « Challenges of Nikkei Peruvian Second Generation in Japan : An Overview of Their Employment Status after the Lehman Shock 2008 », *Asian Social Science*, vol. 11, n° 26, 2015, p. 268.

⁸³ Orlando Sharpe, Michael, *op. cit.*, p. 362.

⁸⁴ Yamanaka, Keiko, « Nepalese labour migration to Japan: from global warriors to global workers », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 23, n° 1, 2000, p. 63.

de base de la langue, le statut de résident « avec activités spéciales » (un statut habituellement accordé, par exemple, à des chercheurs) leur permettant de travailler jusqu'à cinq ans au Japon⁸⁵. Si ceux de deuxième et de troisième génération sont déjà autorisés à venir travailler au Japon depuis l'amendement de la Loi sur le contrôle de l'immigration en 1990, nous avons vu que ceux-ci sont la seule catégorie de travailleurs étrangers non qualifiés à venir travailler sur l'archipel. Selon le gouvernement du Brésil, il y aurait dans ce pays plus de 1,5 millions de Brésiliens d'ascendance japonaise⁸⁶.

3. Les accords de partenariat économique (APE)

Les APE servent de mécanismes à la régulation de la main-d'œuvre étrangère. Via les APE, le Japon vise à réguler les travailleurs étrangers qui entrent au pays en s'assurant que ceux-ci détiennent les compétences nécessaires pour exercer leur métier au Japon. En 2008 et en 2009, le Japon signait des APE respectivement avec l'Indonésie et les Philippines afin de permettre l'entrée de professionnels de la santé, notamment les infirmières⁸⁷. Les résultats montrent que les infirmières étrangères ont rencontré plusieurs difficultés d'intégration en raison de contraintes institutionnelles fortes⁸⁸. D'une part, l'examen national d'infirmier était très difficile : des 1300 infirmières venues au Japon via les APE avec l'Indonésie et les Philippines, seulement 19 d'entre elles avaient réussi l'examen en 2011⁸⁹. Les infirmières étrangères n'ayant pas réussi l'examen étaient relayées au rang d'assistante-infirmière et occupaient des tâches bien en-deçà de leurs compétences⁹⁰. En résumé, bien que les APE confèrent au gouvernement un grand pouvoir de contrôle en ce qui a trait aux compétences des travailleurs étrangers, les contraintes institutionnelles ne permettent pas de répondre efficacement au manque de main-d'œuvre.

Le gouvernement a donc dû assouplir les règles en ce domaine. En février 2015, il a annoncé une extension de visa d'un an pour les candidats indonésiens et philippins ayant échoué l'examen national d'infirmier, afin de leur permettre de reprendre le test. De plus, il a négocié un troisième programme de soins infirmiers dans le cadre de l'APE avec le Vietnam⁹¹. Toutefois, le cadre strict des APE semble un frein à l'embauche dans ce domaine. Or, le ministère de la Santé estime qu'en 2025, ce secteur fera face à une pénurie d'environ 300 000 travailleurs. Face à une telle perspective, Abe a d'abord révisé la Loi sur l'immigration et la Loi sur la reconnaissance des réfugiés afin de créer un nouveau visa pour les travailleurs de la santé. Ensuite, il a ajouté

⁸⁵ *The Japan Times*, « Japan looks to welcome fourth-generation Japanese living abroad », 26 décembre 2017. En ligne : https://www.japantimes.co.jp/news/2017/12/26/national/japan-looks-welcome-4th-generation-japanese-living-abroad/#.Wk_cPmjiZPY

⁸⁶ Presidency of the Republic of Brazil, *Brazilian citizens with Japanese ancestry is now at 1.5 million*, Brasília, 2017. En ligne : <http://www.brazilgovnews.gov.br/news/2017/06/brazil-has-1-5-million-citizens-of-japanese-origin>

⁸⁷ Ford, Michele et Kumiko Kawashima, « Regulatory approaches to managing skilled migration: Indonesian nurses in Japan », *The Economic and Labour Relations Review*, vol. 27, n° 2, 2016, p. 236.

⁸⁸ Akashi, Junichi, *op. cit.*, p. 183.

⁸⁹ Boulanger, Éric, *op. cit.*, p. 17.

⁹⁰ Ford, Michele et Kumiko Kawashima, *op. cit.*, p. 239.

⁹¹ *Ibid.*, p. 240.

diverses professions liées aux soins infirmiers à la liste des professions incluses dans le programme d'apprentis.

4. Les apprentis et les étudiants étrangers

Les apprentis et les étudiants étrangers sont également deux catégories de migrants qui ont bénéficié de plusieurs politiques d'ouverture de la part du gouvernement. En ce qui concerne les apprentis, le gouvernement a instauré le *Technical Internship Program for Foreign Nationals* en 1993 afin de former la main-d'œuvre étrangère. Plus d'un million d'apprentis étrangers ont bénéficié de ce programme jusqu'à aujourd'hui⁹². Ce programme demeure à ce jour une manière indirecte pour le gouvernement d'amener des travailleurs non qualifiés au Japon. Ce programme – à la base destiné à former des jeunes étrangers – a toutefois des failles, puisqu'il place les apprentis dans des situations de précarité dans des secteurs manufacturier, agricole et de la construction où ils sont souvent exploités. Ils sont rémunérés une fraction du salaire réel en vigueur dans leur métier⁹³. Dans les années qui ont suivi son implantation, le gouvernement l'a révisé maintes fois afin de contrer les violations aux droits de la personne. En 2008, les statistiques du ministère de la Justice révélaient que 452 organisations avaient violé le code du travail. C'est suite à ces abus qu'une révision de la Loi sur le contrôle de l'immigration a accordé une protection plus étendue aux apprentis. Après avoir suivi un programme de langue et une formation de deux mois, les apprentis deviennent éligibles au statut de « travailleurs » et peuvent désormais être protégés, entre autres, par la Loi sur les normes du travail et la Loi sur le salaire minimum⁹⁴. Cependant, les médias ne cessent de publier des cas d'abus. En 2016, le gouvernement d'Abe a révisé le programme et promulgué une nouvelle loi afin d'améliorer la supervision des entreprises qui engagent des apprentis. Les employeurs fautifs sont passibles de sévères sanctions, dont 10 ans de prison ou des amendes de trois millions de yens⁹⁵.

Même si Abe refuse d'implanter une politique d'immigration, les amendements des dernières années au *Technical Internship Program for Foreign Nationals* ont permis l'accueil de plusieurs étrangers, dans la majorité des cas de pays asiatiques, à titre d'apprentis. Le gouvernement a ajouté les professions en soins infirmiers à la liste des professions incluses dans le programme d'apprentis, jusqu'alors réservé aux secteurs agricole, de la construction et manufacturier. Il est à noter que les futurs apprentis du secteur de la santé ne seront plus obligés de détenir quelconque prérequis, ni qualifications⁹⁶. Ce programme d'apprentis a été révisé afin de faire venir

⁹² Boulanger, Éric, *op. cit.*, p. 13.

⁹³ Silliman Bhattacharjee, Shikha, « Legal Protection for Migrant Trainees in Japan : Using International Standards to Evaluate Shifts in Japanese Immigration Policy », *University of Pennsylvania Journal of International Law*, vol. 34, n° 10, 2014, p. 1150.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 1151.

⁹⁵ Osami, Magdalena, « With new rules, Japan looks to wipe out abuse in trainee system – but critics say more must be done », *The Japan Times*, 1 novembre 2017. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/11/01/national/new-rules-japan-looks-wipe-abuse-trainee-system-critics-say-must-done/#.WnYne6jiZPY>

⁹⁶ Osaki, Tomohiro, « Caregiver trainee program coming up short, but options on table also daunting ». *The Japan Times*, 19 avril 2015. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2015/04/19/national/caregiver-trainee-program-facing-challenges/#.Wk-lBWjiZPY>

davantage d'étrangers. Outre cette mesure, le gouvernement désire également étendre l'éventail des professions couvertes en fonction d'une évaluation des besoins et des caractéristiques industrielles de chaque région⁹⁷. Puisque le domaine de la construction, avec les Jeux Olympiques et la reconstruction du nord-est du pays, subit une demande accrue, le gouvernement a également prolongé la durée des visas des apprentis de trois à cinq ans⁹⁸.

En ce qui concerne les étudiants étrangers au Japon, ceux-ci sont en forte demande depuis les années 1980. Les dirigeants politiques et économiques du Japon les perçoivent comme de futurs travailleurs étrangers qualifiés et donc la clé de la croissance économique future. La migration de ces étudiants internationaux est favorisée par les gouvernements depuis 1983, où l'on visait 100,000 étudiants étrangers d'ici le début du XXI^e siècle. Dès lors, leur nombre a augmenté considérablement. S'ils étaient un peu plus de 10,000 en 1983⁹⁹, en 2008 on en dénombrait 139 000, et en 2014 ils étaient déjà 215 000 sur tout le territoire nippon. Avec une telle croissance, le pays devrait atteindre sa cible de 300 000 étudiants étrangers en 2020¹⁰⁰. Non seulement ceux-ci pourront répondre efficacement à la pénurie de la main-d'œuvre, mais ils sont également une partie de la solution quant à l'adaptation de la main-d'œuvre locale aux exigences de la mondialisation. En 2008, le Premier ministre Fukuda mettait sur pied le *Global 30 Project* visant à « promouvoir l'internationalisation des universités japonaises et l'accueil d'excellents étudiants internationaux au Japon. » Les 13 universités sélectionnées devaient mettre en œuvre une panoplie de mesures pour internationaliser leurs institutions, tel que le développement de programmes d'études en anglais¹⁰¹. Le programme s'est conclu en 2014 et fut remplacé par le *Top Global University Project* instauré par Shinzo Abe. Dans la même veine que le programme précédent, le *Top Global University Project* vise à améliorer la compétitivité de l'enseignement supérieur au Japon en recrutant des professeurs et des étudiants étrangers et en augmentant le nombre de classes enseignées dans une langue étrangère. Le programme devrait durer, en principe, jusqu'en 2023¹⁰².

Malgré ces initiatives, les entreprises semblent être réticentes à l'emploi des étudiants étrangers diplômés, tout comme celui des travailleurs étrangers qualifiés que nous avons abordé précédemment. Dans une enquête menée par la *Japan Student Service Organization* (JASSO) en 2013, on recensait 65 % d'étudiants étrangers en recherche d'emploi. Un autre rapport de la JASSO confirmait que parmi 39 650 étudiants étrangers ayant gradué au Japon, seulement 24 %

⁹⁷ Government of Japan, *Japan Revitalization Strategy*, Tokyo, 24 juin 2014. En ligne : <https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/honbunEN.pdf>

⁹⁸ *Ibidem*.

⁹⁹ Oishi, Nana, *op. cit.*, 2013, p. 236.

¹⁰⁰ Osanami Torngren, Sayaka et Hilary J. Holbrow, *op. cit.*, p. 70.

¹⁰¹ Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (MEXT), « Global 30 Project : Establishing University Network for Internationalization », Gouvernement du Japon, Tokyo. En ligne : <http://www.mext.go.jp/en/policy/education/highered/title02/detail02/sdetail02/1373894.htm>

¹⁰² Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (MEXT), « Top Global University Japan », Gouvernement du Japon, Tokyo. En ligne : <https://tgu.mext.go.jp/en/index.html>

y avaient trouvé un emploi¹⁰³. Si les efforts des autorités pour attirer des étudiants d'outre-mer sont incontestables, les résultats de ces initiatives dépendront de la volonté des entreprises à adopter une nouvelle gouvernance du travail afin de mieux s'adapter aux besoins des travailleurs étrangers. Sinon, les objectifs du gouvernement en matière de compétitivité économique seront plus difficilement atteints compte tenu qu'ils sont liés inévitablement à la présence des apprentis et des étudiants étrangers.

5. La situation des réfugiés au Japon

Outre les apprentis et les *nikkeijin*, qui bénéficient de lois exceptionnelles leur permettant de travailler au Japon, les autorités ont toujours refusé d'ouvrir leurs frontières aux réfugiés. Les mesures d'entrée strictes réservées à cette catégorie d'étrangers ont grandement influencé le nombre total de travailleurs étrangers au Japon. Ceux-ci ne représentent que 1,4 % de la main-d'œuvre, tandis qu'ils en représentent 5 % ou plus dans la plupart des pays riches¹⁰⁴. L'attitude d'Abe à l'égard de cette catégorie de migrants demeure la même que pour les gouvernements précédents. Même si son gouvernement contribue généreusement aux programmes des Nations unies pour les réfugiés, il garde toutefois la porte fermée aux réfugiés. En 2016, au Sommet des dirigeants sur les réfugiés, Shinzo Abe déclarait vouloir investir 2,8 milliards de dollars entre 2016 et 2018 dans l'assistance humanitaire aux réfugiés et aux pays hôtes¹⁰⁵. Néanmoins, tout porte à croire que cette initiative n'est qu'un geste de façade visant à redorer l'image du pays à l'international sur la question des réfugiés, puisque dans les dernières années, le Japon a accueilli seulement une poignée de réfugiés comparé aux pays occidentaux. Un des facteurs qui explique ce nombre limité est l'interprétation restrictive que fait Tokyo de la définition de réfugiés dans la Convention sur les réfugiés de 1951 qu'il a ratifié en 1981. La Convention définit les réfugiés « comme des personnes qui craignent avec raison d'être persécutées pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'opinion politique ou d'appartenance à un groupe social particulier »¹⁰⁶. Les autorités refusent donc tous les réfugiés économiques et ceux ne pouvant prouver leur situation de persécution, ce qui représente la majorité des personnes qui font une telle demande. Suivant la crise des réfugiés syriens en 2015, l'attitude du Japon ne s'est pas adoucie. En 2015, au plus fort de la crise syrienne, le Japon a reçu 7,586 demandes, mais n'a accueilli que 27 réfugiés¹⁰⁷.

¹⁰³ Morita, Liang, « Why Japan isn't more attractive to highly-skilled migrants », *Cogent Social Sciences*, vol. 3, n° 1, 2017, p. 2.

¹⁰⁴ *Reuters et Business Insider*, « Japan is looking for ways to bring in more foreign workers without calling it an 'immigration policy' », 26 avril 2016. En ligne : <http://www.businessinsider.com/japan-wants-more-foreign-workers-2016-4>

¹⁰⁵ Abe, Shinzo, « Statement by Prime Minister Shinzo Abe at the Leader's Summit on Refugees », New York, United Nations Trusteeship Council Chamber, 20 septembre 2016. En ligne : https://japan.kantei.go.jp/97_abe/statement/201609/1219204_11015.html

¹⁰⁶ Convention sur les réfugiés des Nations unies. Entrée en vigueur le 22 avril 1954. En ligne. <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/StatusOfRefugees.aspx>

¹⁰⁷ Murai, Shusuke, « Japan recognizes only 27 refugees, despite rising numbers of applications », *The Japan Times*, 23 janvier 2016. En ligne. <https://www.japantimes.co.jp/news/2016/01/23/national/social-issues/japan-recognizes-27-refugees-despite-rising-numbers-applications/#.WqhiC-jOVpY>

En janvier 2018, les autorités ont même révisé la *Immigration Control and Refugee Recognition* afin de la rendre plus stricte. Reconnaisant le nombre croissant d'applications depuis quelques années, elles soutiennent que la majorité de ces demandes sont formulées par des étrangers dont le visa expire (souvent entrés au pays via un visa de visiteur temporaire ou du programme d'apprentis). Considérant que la congestion du système actuel empêche les réels réfugiés à venir demander l'asile, les autorités ont déclaré que les mesures plus strictes visent à empêcher ces failles du système¹⁰⁸. Il est à noter que le Japon a reçu un nombre record de demandes en 2017, soit 19 628, une hausse de 80 % en comparaison à 2016¹⁰⁹.

Cette réticence de la part des autorités d'accueillir les réfugiés et autres étrangers témoigne, entre autres, de leur « douce xénophobie » assortie d'un sentiment identitaire fort. En outre, la population associe leur présence avec une hausse de la criminalité au Japon¹¹⁰. La réaction du gouvernement concorde avec l'avis de ses citoyens. Un sondage réalisé en 2014 par le quotidien *Yomiuri Shimbun* révélait que 54 % de la population s'opposaient à ce que le pays accueille davantage d'étrangers¹¹¹. Cela peut expliquer pourquoi Abe préfère assouplir les conditions d'immigration pour les travailleurs qualifiés, que l'on considère plus « désirables », puisque leurs compétences apporteront des bénéfices immédiats pour le pays¹¹².

Malgré les *Abenomics* et les projets d'assouplissement liés à l'immigration des travailleurs étrangers, la déflation persiste et les entreprises hésitent à investir au Japon. Le Japon tend à oublier que l'immigration est un processus à long terme et que ses bienfaits dépendent en grande partie de la volonté du gouvernement à investir dans l'éducation des nouveaux migrants, notamment pour l'apprentissage de la langue japonaise.

IV — Le développement de la robotique pour pallier le manque de main-d'œuvre et augmenter la productivité

Afin de contourner, d'une part, les problématiques liées à la barrière de la langue, les difficultés d'adaptation et la discrimination que subissent les travailleurs étrangers, et d'autre part, d'éviter de compromettre l'homogénéité culturelle du pays, le gouvernement se tourne davantage vers une stratégie de développement de la robotique. En 2014, présent lors du Conseil de la réalisation de la *Robot Revolution*, Abe semblait miser sur les nouvelles technologies pour régler les problèmes liés à la dénatalité. Il affirmait :

¹⁰⁸ Ministère de la Justice (MOJ), « Further revision of operations to optimize the refugee recognition system », Gouvernement du Japon, Tokyo, Japon, janvier, 2018.

¹⁰⁹ Osumi, Magdalena, « Japan saw record number of refugee applicants in 2017, Justice Ministry says ». *The Japan Times*, 13 février 2018. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2018/02/13/national/japan-saw-record-number-refugeeapplicants2017-justice-ministry-says/#.Wom6bajiZPZ>

¹¹⁰ Boulanger, Éric, *op. cit.*, p. 9.

¹¹¹ Ryan, Kayla, « Japan's Immigration Reluctance », *The Diplomat*, 15 septembre 2015. En ligne. <https://thediplomat.com/2015/09/japans-immigration-reluctance/>

¹¹² Green, David, *As Its Population Ages, Japan Quietly Turns to Immigration*, Washington DC, Migration Policy, 2017. En ligne: <https://www.migrationpolicy.org/article/its-population-ages-japan-quietly-turns-immigration>

« Faced with a drop in the working-age population [...]. The key will be a new industrial revolution led by robotics. The potential for using robots can be found not only in manufacturing, but also in a wide variety of other sectors, such as nursing care, lodging, agriculture, and disaster preparedness¹¹³ ».

Étant devenu une plaque tournante du domaine de l'intelligence artificielle, le Japon a lancé en 2015 la *Robot Revolution* encourageant les compagnies à l'utiliser. L'initiative gouvernementale, soutenue par 200 entreprises et universités¹¹⁴, vise à augmenter l'utilisation des robots dans plusieurs secteurs économiques du pays. D'ici 2020, la *Robot Revolution* prévoit introduire les robots dans les domaines de la santé, de l'agriculture, des services et manufacturier¹¹⁵.

Les robots occupent une place importante dans la société japonaise. Ceux-ci sont présents depuis longtemps dans les secteurs manufacturier et industriel. Par contre, leur rôle est complémentaire à celui des humains. On assiste désormais à un changement de paradigme dans le milieu du travail : le robot remplacera l'humain. Dans le secteur des services, où un manque important de personnel se fait sentir, on assiste à une transformation radicale du service à la clientèle qui envisage l'utilisation de robots sur une grande échelle, pour non seulement contrer la pénurie de main d'œuvre mais également hausser la productivité. Les épiceries sont déjà à la tâche¹¹⁶ et un premier hôtel situé dans le parc d'attraction de Sasebo, l'hôtel Henn-na, entend réduire ses coûts grâce aux robots qui accueillent les clients et qui offrent une panoplie d'autres services.

Les institutions du domaine de la santé emboîtent le pas en associant davantage de robots à leur personnel infirmier. On compterait environ 5000 foyers de soins infirmiers qui testeraient l'utilisation de robots¹¹⁷. Rappelons-nous également qu'en 2001, une compagnie japonaise introduisait la peluche-robot PARO ayant des vertus thérapeutiques. Les études ont démontré que l'usage de ce robot en forme de phoque dans les hôpitaux et dans les maisons de retraite a des effets positifs sur les patients atteints de démence et d'Alzheimer, mais aussi sur les patients souffrant de solitude¹¹⁸. Même les multinationales japonaises participent activement au développement de la robotique dans le domaine de la santé. En 2017, la compagnie Toyota lançait un projet visant à créer un « partenaire robot » destiné à aider les personnes âgées dans leurs tâches quotidiennes. Le but de la recherche en robotique de la multinationale est clair : « *to aim to bridge the gap between robots and human interaction*¹¹⁹ ».

Les nouvelles technologies s'invitent aussi dans le secteur de l'agriculture où la pénurie de travailleurs est alarmante. Le gouvernement a l'intention de soutenir l'introduction de tracteurs

¹¹³ Abe, Shinzo, « Robot Revolution Realization Council », 11 septembre 2014. En ligne. http://japan.kantei.go.jp/96_abe/actions/201409/11article4.html

¹¹⁴ Fensom, Anthony, « Japan's Robot Revolution », *The Diplomat*, 10 juillet 2015. En ligne : <https://thediplomat.com/2015/07/japans-robot-revolution/>

¹¹⁵ The Headquarters for Japan's Economic Revitalization, *Japan's Robot Strategy*. Tokyo, 10 février 2015.

¹¹⁶ Murai, Shusuke, *op. cit.*

¹¹⁷ *The Economist*, « Japan is embracing nursing-care robots », 23 novembre 2017. En ligne : <https://www.economist.com/news/business/21731677-around-5000-nursing-care-homes-across-country-are-testing-robots-japan-embracing>

¹¹⁸ Phoque PARO. *Phoque PARO*. En ligne. <http://www.phoque-paro.fr/>

¹¹⁹ Toyota, *Partner Robot*. En ligne. http://www.toyota-global.com/innovation/partner_robot/

munis d'un dispositif de pilotage automatique d'ici avril 2018 dans l'espoir que de telles machines aideront les agriculteurs à faire face aux pénuries de main-d'œuvre à un moment où beaucoup de fermiers vieillissent et éprouvent de la difficulté à trouver des travailleurs¹²⁰.

En menant cette Robot Revolution, le Japon aspire à devenir le nouvel épicerie du domaine de la robotique dans le monde. Cette révolution permettrait d'atteindre un double objectif, c'est-à-dire préserver la compétitivité japonaise sur la scène internationale, mais également contribuerait à contrer les enjeux sociaux auxquels est confronté le pays¹²¹.

Conclusion

On retrouve une continuité dans les *Abenomics* relativement aux politiques de relance économique, notamment en ce qui a trait à la mobilisation des ressources humaines et à l'immigration. Le gouvernement de Shinzo Abe poursuit les programmes établis depuis les 30 dernières années, en les modelant selon les besoins du moment. S'il est trop tôt pour en tirer des conclusions, il nous est toutefois possible de soulever les grandes tendances de la réforme structurelle des *Abenomics*. On dénote d'abord une forte propension à mobiliser les forces intrinsèques, en particulier celles des femmes et des personnes âgées. Le gouvernement cherche également à puiser dans les compétences nipponnes reconnues au niveau technologique en développant la robotique, ce qui permettrait de maintenir sa compétitivité dans ce domaine tout en palliant la pénurie de main-d'œuvre. Ensuite, Abe cherche les forces complémentaires avec les étrangers. Ses initiatives prudentes concernant ces derniers se situent dans la continuité de ce qui s'est fait dans les dernières décennies, puisqu'elles ciblent en grande partie les mêmes catégories de migrants. En résumé, les politiques destinées à mobiliser la population nipponne demeure au premier plan, suivies par les politiques d'immigration. Même qu'en 2015, Abe adressait ces propos à un journaliste :

« I would say that before accepting immigrants or refugees, we need to have more activities by women, elderly people and we must raise our birth rate. There are many things that we should do before accepting immigrants¹²² ».

Ces politiques conservatrices entraînent quand même des résultats : le nombre de travailleurs étrangers a atteint des sommets en 2016. Cette ouverture graduelle aux étrangers transformera le paysage culturel du pays, mais risque de soulever des tensions socioculturelles. Le Japon devra compromettre son homogénéité culturelle et langagière s'il veut sortir d'une récession qui risque d'entacher sa puissance économique. Cela peut expliquer le refus du Premier ministre Abe de mettre sur pied une politique d'immigration claire. Cela démontre qu'il est toujours frileux à l'établissement définitif des travailleurs étrangers sur le territoire japonais. Pour que le Japon

¹²⁰ *The Japan Times*, « Self-driving tractors soon to make tracks in Japan as aging farmers face labor shortage », 21 juillet 2017. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/07/21/business/corporate-business/self-driving-tractors-soon-make-tracks-japan-aging-farmers-face-labor-shortage/>

¹²¹ Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI), « Japan's Robot Strategy », Gouvernement du Japon, The Headquarters for Japan's Economic Revitalization, Tokyo, février, 2015.

¹²² McCurry, Justin, « Japan says it must look after its own before allowing in Syrian refugees ». *The Guardian*, 30 septembre 2015. En ligne : <https://www.theguardian.com/world/2015/sep/30/japan-says-it-must-look-after-its-own-before-allowing-syrian-refugees-in>

puisse garder ces travailleurs, il devra changer son attitude envers eux afin qu'ils se sentent accueillis et intégrés. Il ne suffit pas seulement de courtiser les étrangers en assouplissant les règles d'immigration, mais une fois établis, il faut les encourager à y demeurer en les considérant comme des citoyens à part entière.

Depuis 2012, les politiques publiques ont comme objectif de relancer l'économie du pays, mais à plus grande échelle, celles-ci apporteront un souffle nouveau à la société nippone. Les mesures prônant l'égalité des sexes, l'amélioration des conditions de travail et l'immigration accrue auront également pour effet de créer une société plus tolérante, ouverte sur le monde et plus inclusive à l'égard des femmes, des personnes âgées, des jeunes et des étrangers. La dénatalité aura servi de levier pour une inclusion sociale diversifiée au Japon.

RÉRÉFÉRENCES IBLIOGRAPHIQUES

Abe, Shinzo, « Speech on Growth Strategy by Prime Minister Shinzo Abe at the Japan National Press Club », Tokyo, Japan National Press Club, 19 avril 2013. En ligne : http://japan.kantei.go.jp/96_abe/statement/201304/19speech_e.html

Abe, Shinzo, « Statement by Prime Minister Shinzo Abe at the Leader's Summit on Refugees », New York, United Nations Trusteeship Council Chamber, 20 septembre 2016. En ligne : https://japan.kantei.go.jp/97_abe/statement/201609/1219204_11015.html

Abe, Shinzo, « Robot Revolution Realization Council », 11 septembre 2014. En ligne. http://japan.kantei.go.jp/96_abe/actions/201409/11article4.html

Akashi, Junichi, « New aspects of Japan's immigration policies : is population decline opening the doors ? », *Contemporary Japan*, vol. 26, n° 2, 2014, pp. 175-196.

Banque mondiale, *Données de la Banque Mondiale*, Washington DC, 2016. En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CBRT.IN>

Banque mondiale, *Données de la Banque Mondiale sur le Japon*, Washington DC, 2016, En ligne : <https://donnees.banquemondiale.org/pays/japon>

Boulangier, Éric, « La régulation des travailleurs étrangers au Japon et son contexte socioéconomique », *Revue Interventions économiques*, n° 49, 2014, pp. 1-22.

Brasor, Philip et Masako Tsubuku, « Diapers manufacturers get them coming and going », *The Japan Times*, 8 mai, 2102. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2012/05/08/business/diaper-manufacturers-get-them-coming-and-going/#.WheKmUribIU>

Commission des Affaires économiques, *Japon, l'archipel des paradoxes : pour un partenariat renouvelé*, Paris, 2009. En ligne : <https://www.senat.fr/rap/r08-316/r08-3163.html>

Convention sur les réfugiés des Nations unies. Entrée en vigueur le 22 avril 1954. En ligne. <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/StatusOfRefugees.aspx>

Coulmas, Florian, *Population Decline and Ageing in Japan – The Social Consequences*, Londres, Routledge, 2007, 176 p.

Dalton, Emma, « Womenomics, Equality and Abe's Neo-Liberal Strategy to Make Japanese Women Shine », *Social Science Japan Journal*, vol. 20, n° 1, 2017, pp. 95-105.

Economist, The, « Japan is embracing nursing-care robots », 23 novembre 2017. En ligne : <https://www.economist.com/news/business/21731677-around-5000-nursing-care-homes-across-country-are-testing-robots-japan-embracing>

Fensom, Anthony, « Japan's Robot Revolution », *The Diplomat*, 10 juillet 2015. En ligne : <https://thediplomat.com/2015/07/japans-robot-revolution/>

Ford, Michele et Kumiko Kawashima, « Regulatory approaches to managing skilled migration : Indonesian nurses in Japan », *The Economic and Labour Relations Review*, vol. 27, n° 2, 2016, pp. 231-247.

Fujimura, Hiroyuki, « The challenge of keeping Japanese older people economically active », *Australian Journal of Social Issues*, vol. 51, 2016, pp. 167-185.

Green, David, *As Its Population Ages, Japan Quietly Turns to Immigration*, Washington DC, Migration Policy, 2017. En ligne : <https://www.migrationpolicy.org/article/its-population-ages-japan-quietly-turns-immigration>

Harada, Yutaka, « Policy Issues Regarding the Japanese Economy – the Great Recession, Inequality, Budget Deficit and the Aging Population », *Journal of Political Science*, vol. 13, n° 2, 2012, pp. 223-253.

Hollifield, James F. et Michael Orlando Sharpe, « Japan as an Emerging Migration State », *International Relations of the Asia-Pacific*, vol. 17, 2017, pp. 371-400.

IMD World Competitiveness Center, *IMD World Talent Ranking 2017*, Lausanne, 2017.

Government of Japan (The), *Japan Revitalization Strategy*, Tokyo, 24 juin 2014, 171p. En ligne : <https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/honbunEN.pdf>

Government of Japan (The), *Revision of revitalization strategy – Ten Key reform*, Tokyo, 2017, 16 p.

Government of Japan (The), *The Plan for Dynamic Engagement of All Citizens*, Tokyo, 2 juin, 2016, 14p. En ligne : https://www.kantei.go.jp/jp/singi/ichiokusoukatsuyaku/pdf/gaiyou_e.pdf

Headquarters for Japan's Economic Revitalization (The), *Japan's Robot Strategy*. Tokyo, 10 février 2015.

Japan Institute for Labour Policy and Training (The), *The Action Plan for the Realization of Work Style Reform*, Tokyo, 2017.

Japan Times (The), « Abe calls for shift of social security benefits to working generation », 21 septembre, 2017. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/09/21/national/politics-diplomacy/abe-eyes-shifting-social-security-benefits-working-generation/#.WoiDZ6jiZPY>

Japan Times (The), « Foreign workers in Japan hit 1 million mark for the first time last autumn : ministry », 27 janvier 2017. En ligne : https://www.japantimes.co.jp/news/2017/01/27/national/foreign-workers-japan-hit-1-million-mark-first-time-last-autumn-ministry/#.Wk_SvWjiZPY

Japan Times (The), « Japan looks to welcome fourth-generation Japanese living abroad », 26 décembre 2017. En ligne : https://www.japantimes.co.jp/news/2017/12/26/national/japan-looks-welcome-4th-generation-japanese-living-abroad/#.Wk_cPmjiZPY

Japan Times (The) « Self-driving tractors soon to make tracks in Japan as aging farmers face labor shortage », 21 juillet 2017. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/07/21/business/corporate-business/self-driving-tractors-soon-make-tracks-japan-aging-farmers-face-labor-shortage/>

Ministère des Affaires intérieures et des Communications, *Unemployment rate (seasonally adjusted)*, Tokyo, Statistics Bureau, janvier 2018. En ligne : <http://www.stat.go.jp/english/data/roudou/results/month/index.htm>

Kaji, Sahoko et Christophe Jaquet, « Japon : la décennie perdue », *Politique étrangère*, n° 1, 2002, pp. 67-90.

Komine, Ayako, « When migrants became denizens : understanding Japan as a reactive immigration country », *Contemporary Japan*, vol. 26, n° 2, 2014, pp. 197-222.

Lagones, Jakeline, « Challenges of Nikkei Peruvian Second Generation in Japan : An Overview of Their Employment Status after the Lehman Shock 2008 », *Asian Social Science*, vol. 11, n° 26, 2015, pp. 267-280.

Lee, Kristen Schults *et al.*, « Separate Spheres or Increasing Inequality ? Changing Gender Beliefs in Postwar Japan », *Journal of Marriage and Family*, vol. 72, n° 1, 2010, pp. 184-201.

Macfarlane, Alec, « Japan needs workers and it can't find them », *CNN Money*, 30 mai 2017. En ligne : <http://money.cnn.com/2017/05/30/news/economy/japan-labor-shortage/index.html>

Mackie, Vera, « Managing borders and managing bodies in contemporary Japan », *Journal of the Asia Pacific Economy*, vol. 15, n° 1, 2010, pp. 71-85.

McCurry, Justin, « Japan says it must look after its own before allowing in Syrian refugees », *The Guardian*, 30 septembre 2015. En ligne : <https://www.theguardian.com/world/2015/sep/30/japan-says-it-must-look-after-its-own-before-allowing-syrian-refugees-in>

Mikiko, Oliver, « Population ageing and economic growth in Japan », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 35, n° 11-12, 2015, pp. 841-863.

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, *Note abrégée sur le commerce Québec-Japon*, Québec, août, 2017. En ligne : https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-pays/asie/page/economie-et-commerce10501/?tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=14792&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&cHash=a865d74cab8f96f37237a5ee57b3f1ea

Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI), « Japan's Robot Strategy », Gouvernement du Japon, The Headquarters for Japan's Economic Revitalization, Tokyo, février, 2015.

Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (MEXT), « Global 30 Project : Establishing University Network for Internationalization ». Gouvernement du Japon, Tokyo. En ligne : <http://www.mext.go.jp/en/policy/education/highered/title02/detail02/sdetail02/1373894.htm>

Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (MEXT), « Top Global University Japan ». Gouvernement du Japon, Tokyo. En ligne : <https://tgu.mext.go.jp/en/index.html>

Ministère de la Justice (MOJ), « Further revision of operations to optimize the refugee recognition system », Gouvernement du Japon, Tokyo, Japon, janvier, 2018.

Ministère de la Santé, du Travail et de la Sécurité sociale (MHLW), *Handbook of Health and Welfare Statistics 2016*, Gouvernement du Japon, Tokyo, 2016. En ligne : <http://www.mhlw.go.jp/english/database/>

Monde (Le), « Shinzo Abe élu Premier ministre du Japon par les députés », 26 décembre 2012. En ligne. http://www.lemonde.fr/japon/article/2012/12/26/shinzo-abe-elu-premier-ministre-du-japon-par-les-deputes_1810314_1492975.html

Morita, Liang, « Why Japan isn't more attractive to highly-skilled migrants ». *Cogent Social Sciences*, vol. 3, n° 1, 2017, pp. 1-12.

Murai, Shusuke, « How Japan's service industry is trying to adapt to the worst labor crunch in 25 years », *The Japan Times*, 15 octobre 2017. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/10/15/national/social-issues/japan-tries-to-adapt-to-worst-labor-crunch-in-25-years-with-technology/#.WoidXqjiZPZ>

Murai, Shusuke, « Japan recognizes only 27 refugees, despite rising numbers of applications », *The Japan Times*, 23 janvier 2016. En ligne. <https://www.japantimes.co.jp/news/2016/01/23/national/social-issues/japan-recognizes-27-refugees-despite-rising-numbersapplications/#.WqhiC-jOVpY>

Nagata, Kazuaki, « With fast-track permanent residency rule, Japan looks to shed its closed image ». *The Japan Times*, 4 janvier 2018. En ligne : https://www.japantimes.co.jp/news/2018/01/04/national/fast-track-permanent-residency-rule-japan-looks-shed-closed-image/#.WIY_oqjiZPZ

National Institute of Population and Social Security Research. *Population Projection for Japan (2016-2065)*, Tokyo, 2017. En ligne : http://www.ipss.go.jp/pp-zenkoku/e/zenkoku_e2017/pp_zenkoku2017e_gaiyou.html

Nikkei Asian Review, « Labor shortage threatens Japan's construction projects », 20 février 2014. En ligne : <https://asia.nikkei.com/Politics-Economy/Economy/Labor-shortage-threatens-Japan-s-construction-projects?page=1>

Nonoyama, Hisaya, « The Family and Family Sociology in Japan », *The American Sociologist*, vol. 31, n° 3, 2000, pp. 27-41.

Oishi, Nana, « Migration and competitiveness in science and engineering in Japan », *Migration Letters*, vol. 10, n° 2, 2013, pp. 218-244.

Oishi, Nana, « The Limits of Immigration Policies : The Challenges of Highly Skilled Migration in Japan », *American Behavioral Scientist*, vol. 56, n° 8, 2012, pp. 1080-1100.

Orlando Sharpe, Michael, « When ethnic returnees are de facto guestworkers : What does the introduction of Latin American Japanese Nikkeijin (Japanese descendants) (LAN) suggest for Japan's definition of nationality, citizenship, and immigration policy? », *Policy and Society*, vol. 29, n° 4, 2010, pp. 357-369.

Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). *Evaluation of Agricultural Policy Reforms in Japan*, Paris, 2009. En ligne : <https://www.oecd.org/japan/42791674.pdf>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *OECD Economic Surveys : Japan 2017*, Paris, 2017. En ligne : <https://www.oecd.org/eco/surveys/Japan-2017-OECD-economic-survey-overview.pdf>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Unemployment Rate*, Paris, 2017. En ligne : <https://data.oecd.org/unemp/unemployment-rate.htm>

- Osaki, Tomohiro, « Caregiver trainee program coming up short, but options on table also daunting », *The Japan Times*, 19 avril 2015. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2015/04/19/national/caregiver-trainee-program-facing-challenges/#.Wk-IBWjiZPY>
- Osanami Torngren, Sayaka et Hilary J. Holbrow, « Comparing the Experiences of Highly Skilled Labor Migrants in Sweden and Japan : Barriers and Doors to Long-term Settlement », *International Journal of Japanese Sociology*, n° 26, 2017, pp. 67-82.
- Osumi, Magdalena, « With new rules, Japan looks to wipe out abuse in trainee system – but critics say more must be done ». *The Japan Times*, 1 novembre 2017. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2017/11/01/national/new-rules-japan-looks-wipe-abuse-trainee-system-critics-say-must-done/#.WnYne6jiZPY>
- Osumi, Magdalena, « Japan saw record number of refugee applicants in 2017, Justice Ministry says ». *The Japan Times*, 13 février 2018. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2018/02/13/national/japan-saw-record-number-refugee-applicants-2017-justice-ministrysays/#.Wom6bajiZPZ>
- Pilz, Matthias, Kirsten Schmidt-Altmann et Mikiko Eswein, « Problematic transitions from school to employment : freeters and NEETs in Japan and Germany », *Compare : A Journal of Comparative and International Education*, vol 45, n° 1, 2015, pp. 70-93.
- Phoque PARO, *Phoque PARO*, En ligne. <http://www.phoque-paro.fr/>
- Presidency of the Republic of Brazil, *Brazilian citizens with Japanese ancestry is now at 1.5 million*, Brasilia, 2017. En ligne : <http://www.brazilgovnews.gov.br/news/2017/06/brazil-has-1-5-million-citizens-of-japanese-origin>
- Reuters et Business Insider, « Japan is looking for ways to bring in more foreign workers without calling it an “ immigration policy ” », 26 avril 2016. En ligne : <http://www.businessinsider.com/japan-wants-more-foreign-workers-2016-4>
- Ryan, Kayla, « Japan’s Immigration Reluctance », *The Diplomat*, 15 septembre 2015. En ligne. <https://thediplomat.com/2015/09/japans-immigration-reluctance/>
- Shibata, Saori, « Re-packaging old policies ? “ Abenomics ” and the lack of an alternative growth model for Japan's political economy », *Japan Forum*, vol. 29, n° 3, 2017, pp. 399-422.
- Shinkawa, Toshimitsu, « Substitutes for Immigrants? Social Policy Responses to Population Decreases in Japan », *American Behavioral Scientist*, vol. 56, n° 8, 2012, pp. 1123-1138.
- Silliman Bhattacharjee, Shikha, « Legal Protection for Migrant Trainees in Japan : Using International Standards to Evaluate Shifts in Japanese Immigration Policy », *University of Pennsylvania Journal of International Law*, vol. 34, n° 10, 2014, pp. 1149-1173.
- Tanaka, Chisato, « About 40 percent of foreign workers feel discriminated against at Japanese firms, survey finds », *The Japan Times*, 9 janvier 2018. En ligne : <https://www.japantimes.co.jp/news/2018/01/09/national/40-percent-foreign-workers-feel-discriminated-japanese-firms-survey-finds/#.W1Zw1ajiZPZ>
- Toyota, *Partner Robot*. En ligne : http://www.toyota-global.com/innovation/partner_robot/
- Yamanaka, Keiko, « New Immigration Policy and Unskilled Foreign Workers in Japan », *Pacific Affairs*, vol. 66, n° 1, 1993, pp. 72-90.
- Yamanaka, Keiko, « Nepalese labour migration to Japan: from global warriors to global workers », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 23, n° 1, 2000, pp. 62-93.